(11) J'envisage de prévoir la construction de maison d'habitation future pour mes enfants à proximité de notre bien actuel sur la parcelle N° 156 et sur la parcelle N° 159 à proximité des bourg de St SORNIN
Ces parcelles sont en zone AP et je souhaiterais qu'elles puissent être constructibles -

Commune de St SORNIN

Sébastien BONNIN

Adresse 1 Pierre Folle 16220 St SORNIN